



RÈGLEMENT INTÉRIEUR EN « FRANÇAIS FACILE »

Médiathèque et Artothèque-Galerie

## Le règlement intérieur





 Est un document officiel, validé par la tutelle de la médiathèque et de l'artothèque-galerie.



 Ne détaille pas les modalités d'inscription, d'emprunt, ou d'utilisation des ordinateurs et consoles.

 N'est pas un outil de communication destiné à présenter la médiathèque ou l'artothèque-galerie.

# Le règlement intérieur

- Est une première édition pour la Médiathèque et l'Artothèque-Galerie d'Hennebont.
- S'inspire d'exemples d'autres médiathèques et artothèques.
- A été construit par un groupe de travail de 7 bibliothécaires / artothécaires / stagiaires.
- Respecte un certain nombre des règles du Facile à lire et à comprendre, mais n'a pas été validé par un organisme habilité à certifier le FALC, d'où la simple appellation « Français Facile ».



Rendre une information:

- accessible,
- plus simple,
- plus claire.

Cliquez ici pour en savoir plus.

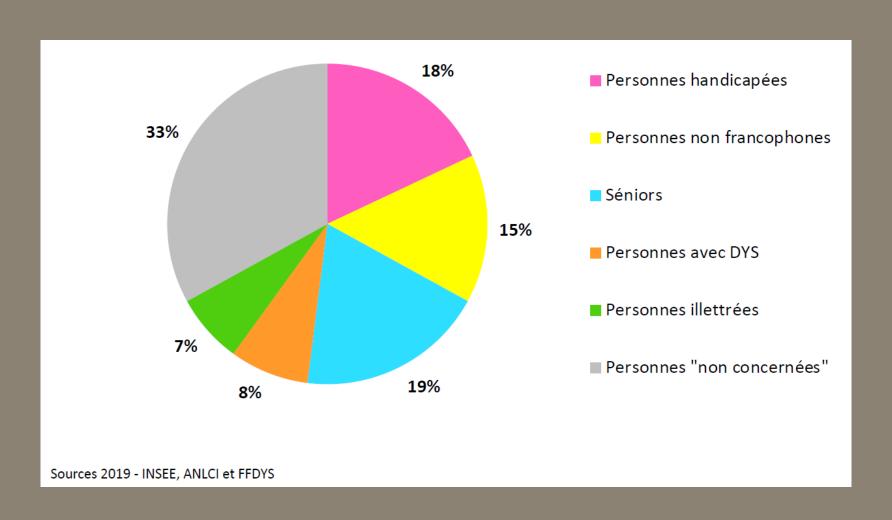


Pour communiquer vers les personnes :

- en situation de handicap, notamment déficientes intellectuelles,
- dyslexiques,
- âgées,
- maîtrisant mal la langue française.

Pour aider les personnes les plus « vulnérables » à être plus autonomes.

#### C'est utile à tout le monde





La loi du 11 février 2005 « L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

La convention des Nations Unies pour les personnes handicapées, signée par la France en 2010.



Une méthode portée par Inclusion Europe, association européenne.

Une bibliothécaire hennebontaise formée pendant 3 jours en 2021.

Le choix d'une version unique du règlement intérieur, tout de suite accessible à tous.

# Les principes qui ont guidé la rédaction en Français Facile :

Une idée par phrase

Mise en page adaptée

Tout est dit clairement

Version simplifiée et non simpliste



CETTE
PRÉSENTATION
ÉTAIT
ACCESSIBLE...

ET C'EST SIMPLE À RÉALISER!

Suivez ce lien pour rendre vos présentations
PowerPoint accessibles aux personnes atteintes d'un handicap